

REPUBLIQUE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N°92-83 du 27 Mars 1992

portant approbation du Bilan et des Comptes Annexes de l'Exercice clos au 31 Décembre 1990 du Centre National de Production de Manuels Scolaires (CNPMS).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU La Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU Le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU Le Décret N° 90-146 du 29 Novembre 1990 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Education Nationale ;
- VU Le Décret N° 90-391 du 13 Décembre 1990 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie, de l'Energie et des Entreprises Publiques ;
- SUR Proposition conjointe du Ministre de l'Education Nationale et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 11 Mars 1992 ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont approuvés le Bilan et les Comptes Annexes de l'Exercice clos au 31 Décembre 1990 du Centre National de Production de Manuels Scolaires (C.N.P.M.S.), tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

FAIT à COTONOU, le 27 Mars 1992

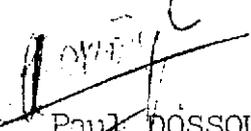
Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Nicéphore SOGLO

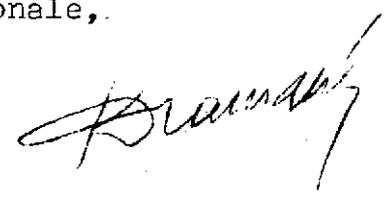
Le Ministre d'Etat, Secrétaire  
Général à la Présidence de la  
République,

  
Désiré VIEYRA

Le Ministre du Plan et de la  
Restructuration Economique,

  
Paul DOSSOU  
Ministre intérimaire

Le Ministre de l'Education  
Nationale,

  
Karim L. DRAMANE

Ampliations : PR 4 SGG 4 AN 2 MPRE 5 MEN 5 ME/SGPR 2 AUTRES MINISTERES  
18 DP-INAE 3 BCP 1 DTCP 4 SOCIETE 10 CCIB 2 DB-DCOF-DSDV-DI 10 UNB-  
FASJEP 4 JORB 1.-